



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76822>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-76822**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chu Grenoble alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord cadre de Maitrise d'œuvre mixte pour la restructuration de l'IGH Michallon et de ses abords

Description : Sur son site Nord, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Grenoble souhaite engager la restructuration du bâtiment Michallon (immeuble de grande hauteur (IGH)) existant ainsi que la construction neuve du nouveau bâtiment de soins en liaison avec celui-ci. Pour ce faire le CHU de Grenoble envisage : - D'engager la restructuration selon un processus dit « séquencé » (Type «ex-loi MOP ») par la conclusion dans un premier temps d'un marché de MOE conclue au terme d'une procédure avec négociation. L'opération sur l'IGH étant décomposée en phase (opérations 2, 3 et 4), il est envisagé de conclure le marché de maîtrise d'œuvre en la forme d'un accord-cadre. Le futur contrat de maîtrise d'œuvre comportera une clause d'exclusivité interdisant au titulaire (membre de l'équipe : co-traitant et sous-traitant) de ce marché d'être candidat à la procédure de passation à venir pour le dialogue compétitif relatif à l'opération de construction neuve. - D'engager la construction neuve dans le cadre d'un « processus global », par la conclusion d'un marché global sectoriel (« MGS » type « Conception-Construction-Aménagement ») au terme d'une procédure dite de dialogue compétitif. Compte tenu des interactions notamment fonctionnelles et techniques entre ces deux ouvrages ce sont bien deux opérations distinctes, à conduire selon deux processus distincts mais dans une unité de temps qui doivent être envisagées en l'espèce. Il s'agit pour la présente opération de se concentrer sur la restructuration du bâtiment Michallon, qui consiste à organiser les activités par type de flux pour redescendre le centre de gravité et rapprocher les activités ambulatoires au plus près des entrées des bâtiments, dans les étages bas. La réflexion et aménagement à l'échelle du site et du raccordement de l'IGH au système urbain est un point qui sera intégré dans cette opération phasée.

Identifiant interne : 2024T123

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : L'accord cadre est conclu sans minimum et avec un montant maximum de 18 millions euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R.2162-12 du Code de la commande publique

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 3 - Partie

3.1 **Partie :** PAR-0001

Titre : Accord cadre de Maitrise d'œuvre mixte pour la restructuration de l'IGH Michallon et de ses abords

Description : Actuellement structuré sur 2 sites principaux Nord et Sud, pour l'ensemble de ses activités court séjour (médecine, chirurgie, hôpital - couple - enfant), la psychiatrie, les soins de suite et de réadaptation et la prise en charge des personnes âgées, le CHUGA souhaite moderniser l'IGH MICHALLON via des solutions privilégiant la reconstruction d'un bâtiment d'hospitalisation conventionnelle connecté à MICHALLON. Les activités sont recentrées autour du plateau technique Michallon à proximité duquel vient s'inscrire un Nouveau Bâtiment de Soins complet dont l'objectif fonctionnel est de constituer un « ensemble unique et cohérent » pour le nouveau CHUGA. A cet effet, à travers son nouveau schéma directeur immobilier le CHUGA a identifié 2 opérations majeures : - la création d'un nouveau bâtiment de soins (NBS) au sud-est du bâtiment Michallon auquel il est relié par des passerelles. Implanté sur l'actuel parking de l'hôpital, ce dernier sera relocalisé au sud de l'emprise de l'hôpital de l'autre côté du boulevard de Chantourne. Cette première opération fait partie de la phase 1 du SDI. - la rénovation phasée de l'IGH Michallon qui est indispensable compte tenu des nombreux points faibles de ce bâtiment : respect des obligations réglementaires liées à la sécurité incendie, désamiantage et obsolescence technique (plomberie, traitement de l'air, électricité...). Cette rénovation est ainsi prévue en plusieurs phases : o Phase 1 du SDI : restructuration des 3 niveaux bas de Michallon (Rez-de-jardin, Rez-de-Chaussée Bas et Rez-de-Chaussée Haut) o Phase 2 & 3 du SDI : restructuration des ailes d'hospitalisation Chartreuse et Belledonne Ces restructurations doivent également permettre une amélioration dans les regroupements des secteurs ambulatoires, des espaces tertiaires et de compagnonnage, des flux et de la lisibilité des filières. La réalisation des travaux doit également prendre en compte les exigences d'accès, les qualités et facilités d'irrigation du bâtiment. La réflexion et aménagement à l'échelle du site et du raccordement de l'IGH au système urbain est un point qui sera intégré dans cette opération phasée.

Identifiant interne : 2024T123

3.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

3.1.3 Durée

Durée : 72 Mois

3.1.5 Informations générales

Participation réservée :

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : il est précisé que les montants affichés et la durée sont à titre informatifs. L'article L. 2125-1 du code de la commande publique prévoit que, « dans des cas exceptionnels justifiés, un accord-cadre peut-être passé pour une durée supérieure, notamment en raison de son objet ou du fait que son exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à quatre ans.

3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 173 800 053

Département : 38

Adresse postale : 2 place verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chu Grenoble alpes

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Adresse postale : CS10217

Ville : Grenoble

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : Marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : +33 476767522

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fd9bc82e-478e-4b18-99df-bb846162c0d1 - 01

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

Date d'envoi de l'avis : 01/07/2024 à 19:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 15/07/2024

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2024